



Association des Citoyens du Domaine des Patriarches

Sensibilisation au respect des limites de vitesse

Serge Massicotte

Le 19 juin dernier, l'Association des citoyens du Domaine des Patriarches conjointement avec la Régie intermunicipale de police de la Rivière du Nord ont sensibilisé les résidents du Domaine des Patriarches lors de leur retour à la maison, à respecter les limites de vitesse.

Lors de cette activité de sensibilisation, il y a eu distribution de plus de 230 tracts.

Au cours de l'année 2002 la Ville de Prévost a modifié la signalisation routière dans le Domaine, soit en enlevant les dos-d'âne, soit en enlevant des signaux d'arrêt et en augmentant la vitesse permise à 50 Km/h. Suite à tous ces change-

ments, plusieurs plaintes sont parvenues à la Ville de Prévost et à l'Association des citoyens pour signaler des vitesses trop élevées.

Au début de l'été, la Ville de Prévost installera de la signalisation au milieu des rues afin de sensibiliser les automobilistes à ralentir.



Club de loisirs du lac Écho

Un début de saison fracassant

François-Luc Valiquette

Le mois dernier, le Club de loisirs du lac Écho lançait une invitation à la cantonade pour sa journée Portes ouvertes et son Brunch d'ouverture de la saison estivale. L'organisme souhaite remercier chaleureusement la population prévostoise qui y a généreusement répondu.

Dimanche, le 20 juin, le local a été envahi par les petits et les grands, affamés de nourriture et de soleil, assoiffés de soleil, de baignade et de boissons fortifiantes qui, en plus de profiter de la belle température, ont eu l'occasion de rencontrer les membres de leur nouveau Conseil d'administration, de se restaurer de la bonne bouffe maison préparée par tout un(e) chacun(e), de côtoyer des anciens et des nouveaux, et d'échanger nouvelles, souvenirs et anecdotes.

Alors qu'environ 80 "bruncheurs" ont rempli la salle, la plage et les lieux environnants au cours du traditionnel Brunch d'ouverture, le nombre maximal (ou presque) de membres a été atteint au cours des dernières semaines, soit tout près de 100. Cette limite s'impose pour ne pas utiliser à outrance les installations, l'espace disponible et la plage.

Organisme à but non lucratif, le Club de loisirs du lac Écho compte exclusivement (à l'exception des sauveteurs dont le travail est assuré par des jeunes d'ici rémunérés) sur le bénévolat de ses membres. Toutes les activités qui s'y déroulent (disco, fête des enfants, fête celtique etc.) sont organisées par des personnes qui donnent généreusement et sans compter temps et aptitudes variées. En conséquence, tous les dons en espèces ou en matériel (vaisselle, jeux, équipements récréatifs, etc.) sont les bienvenus.

Rappelons que le vaste chalet, dont la salle peut être louée pour y tenir des activités spéciales, possède, outre sa plage

de sable fin, une vue imprenable du lac Écho où l'horizon se compose, outre un beau chapelet d'îles, de jolis vallons boisés qui, le soir venu, se font les témoins discrets de magnifiques couchers de soleil. Pour plus de renseignements à cet égard, vous êtes invité(e) à communiquer avec Guylaine Caron au 224-2630.



Photo: L'Œil de Prévost



LE CARREFOUR DU MATELAS

**Mobilier de
chêne blanchi**

RÉG. 499\$
399\$ (assemblés)



**Chaise
berçante
avec pouf**

**LIVRAISON
GRATUITE**

199\$



**Base de futon
de luxe 9"**

RÉG. 359\$
299\$

NE PAYEZ RIEN AVANT 1 AN

St-JÉRÔME • 2012, St-GEORGES, LAFONTAINE • (450) 436-3317 St-LIN-LAURENTIDES • 777, St-ISIDORE, LAFONTAINE • (450) 439-1244



Me Paul Germain

NOTAIRE et CONSEILLER JURIDIQUE
861, rue de l'École à Prévost

(450) 224-5080

Télec.: (450) 224-8511

**RENOIT
ETHIER D.D.**
Denturologiste

Le denturologiste
et vous

**Pour un sourire
resplendissant**

Votre prothèse dentaire nécessite une hygiène adéquate et particulière. La plaque dentaire peut tout aussi bien adhérer à votre prothèse et se durcir pour devenir un dépôt de tartre. Il est donc nécessaire de :

- Brosser la prothèse après chaque repas avec un dentrifrice en gel non abrasif.
- Masser vos gencives et votre langue avec une brosse extra douce et se rincer la bouche.
- Utiliser des nettoyeurs à prothèse (capsules, liquide poudre) de 1 à 2 fois par semaine.
- Remiser la prothèse dans un contenant d'eau pour éviter son assèchement.
- Éviter les produits abrasifs et les javellisants.

La prise de médicaments, la cigarette, le café et le thé peuvent être responsables des taches sur votre prothèse.

Retirez votre prothèse pour la nuit et entreposez-la dans un contenant fermé, rempli d'eau tiède ou, s'il y a lieu, d'une solution de trempage. Ainsi vous leur accorderez un meilleur entretien et vous vous assurerez d'une meilleure santé de vos gencives.

Lors de votre examen denturologique annuel chez votre denturologiste, demandez-lui de nettoyer et de repolir votre prothèse à l'aide des appareils spécialisés dont il dispose.

Votre sourire reflète votre personnalité.

Quand avez-vous consulté votre denturologiste la dernière fois?

1282, des Cyprès, Domaine Laurentien, Prévost
450 565-4311